



WOMEN'S  
REFUGEE  
COMMISSION



Tirer les leçons du passé  
pour renforcer l'efficacité de  
nos interventions face aux crises  
et aux déplacements forcés

*Rechercher. Réexaminer. Résoudre.*

Février 2021



## Mission

La Women's Refugee Commission (Commission des femmes pour les réfugiés ou WRC) protège les droits et améliore les conditions de vie des femmes, des enfants et des jeunes déplacés par les conflits ou les crises. Nous examinons leurs besoins, trouvons des solutions et préconisons des programmes et des mesures qui renforcent leur résilience et font évoluer les pratiques humanitaires.

## Remerciements

Pour la rédaction de ce rapport, nous avons pu compter sur le soutien financier du gouvernement du Canada, par l'intermédiaire d'Affaires mondiales Canada.

Chaque étape de cette recherche, y compris le présent rapport, résulte d'un travail collectif impliquant un groupe de travail restreint, lui-même composé de brillants experts très investis dans la transformation profonde des interventions face aux crises et aux déplacements forcés : Mimidoo Achakpa, Cindy Clark, Megan Daigle, Julianne Deitch, Jacqueline Hart, Safia Ibrahimkhel, Geci Karuri-Sebina, Lizzie Kiama, Julie Lafrenière, Simon Marot Toulong, Anila Noor, Marta Royo, Sumeera Shrestha, Hafsar Tameesuddin, Manisha Thomas, Zahra Vieneuve, Beth Waruiru et le Feminist Humanitarian Network.

Les auteurs de ce rapport adressent leurs remerciements à toutes les personnes qui ont mis leur expérience et leurs idées à contribution. Merci à Laurie Webster et Barrett Horne de nous avoir guidés dans le processus de recherche. Nous sommes particulièrement reconnaissants envers l'extraordinaire groupe de travail restreint, dont les efforts, aussi bien collectifs qu'individuels, offrent un motif d'espoir pour les transformations à venir. Nous avons eu le privilège d'apprendre de leur expertise et de leur analyse des systèmes actuels, mais aussi de découvrir leur vision des moyens à mettre en œuvre pour provoquer un changement.



## Contact

Pour obtenir plus d'informations ou partager vos remarques sur ce rapport, merci de vous adresser à :

Jacqueline Hart, PhD, directrice principale chargée de la stratégie, de l'égalité des genres et de l'inclusion, à l'adresse électronique suivante : [jacquelineh@wrcommission.org](mailto:jacquelineh@wrcommission.org).

**[POUR CITER CE DOCUMENT :]** Women's Refugee Commission et al., Tirer les leçons du passé pour renforcer l'efficacité de nos interventions face aux crises et aux déplacements forcés. New York, février 2021.



## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Résumé analytique.....                                    | 4  |
| Contexte .....  | 5  |
| Approche et méthodologie de recherche .....               | 6  |
| Principaux résultats et analyse .....                     | 9  |
| Débats et enseignements .....                             | 22 |
| Conclusion .....  | 24 |
| Notices biographiques : groupe de travail restreint ..... | 25 |

---



## Résumé analytique

Entre les mois de juillet 2020 et février 2021, la Women's Refugee Commission (Commission des femmes pour les réfugiés) a codirigé, avec un groupe de travail restreint, une étude destinée à analyser des expériences concrètes d'intervention face aux crises et aux déplacements forcés, afin d'en tirer les fondements d'une approche féministe de ce type d'interventions. En utilisant la méthode de la création active de sens (ou *Active Sensemaking*), les recherches menées par le groupe de travail restreint ont permis de recueillir les expériences de plus de 100 personnes engagées dans des interventions humanitaires à travers le monde.

Ce rapport présente les résultats de ces recherches, mais aussi l'approche participative, fondée sur des méthodes de recherche mixtes, que ce projet a permis de promouvoir. Les résultats donnent des clés pour adopter une approche plus inclusive, antiraciste et féministe des interventions humanitaires face aux crises et aux déplacements forcés. La recherche remet notamment en cause l'emploi de notions telles que l'inclusion ou la prise en compte des spécificités locales et incite à dépasser la rhétorique et le lexique superficiel pour faire réellement évoluer le pouvoir décisionnel. Parmi les principaux facteurs de réussite mis en évidence, on peut citer la flexibilité du financement et l'interaction, en amont des crises, avec la société civile et les communautés affectées. Il apparaît également nécessaire de s'adapter aux méthodes de certaines organisations n'appartenant pas, à strictement parler, au secteur humanitaire, mais dont les connaissances, les compétences et l'expertise sont à prendre en considération. Les expériences considérées comme des réussites reposent sur une confiance et des liens préalablement établis. Elles s'appuient sur des capacités, des qualités et une expertise qu'il aurait sans doute été très difficile, sur le moment, de développer et de mettre au service d'une intervention efficace et féministe.

Les leçons que nous avons tirées du processus de recherche lui-même sont tout aussi importantes ; en l'espace de six mois, le groupe de travail restreint, composé de 18 experts et parties prenantes issus de plus de dix pays différents, a contribué à l'élaboration d'un outil de recherche innovant et participé à des ateliers d'analyse collective des données qui ont permis d'enrichir les résultats obtenus. Cette approche résolument participative de la recherche peut servir d'exemple aux acteurs de l'aide humanitaire pour rééquilibrer les pouvoirs et encourager les autres à faire de même.



# TIRER LES LEÇONS DU PASSÉ POUR RENFORCER L'EFFICACITÉ DE NOS INTERVENTIONS FACE AUX CRISES ET AUX DÉPLACEMENTS FORCÉS

## Contexte

Au cours des dernières années, on a pu observer une prise de conscience quant à la nécessité de longue date d'opérer un *changement systémique concernant les interventions humanitaires* : il nous faut nous défaire de l'approche actuelle, néocoloniale, selon laquelle les activités de riposte sont conçues pour être menées par des parties externes. Il est temps de voir les communautés affectées prendre les rênes, en particulier les groupes traditionnellement marginalisés tels que les femmes et les personnes de couleur. La vision antiraciste et féministe des interventions face aux crises et aux déplacements forcés consiste à prendre en compte les inégalités structurelles basées sur le sexe, la classe sociale, l'origine et l'appartenance ethnique, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et tout autre facteur de marginalisation. Ces aspects conditionnent l'expérience individuelle des crises et déplacements forcés, ainsi que les modalités d'intervention.

Pour favoriser l'émergence d'une approche antiraciste et féministe, le secteur humanitaire doit se demander *quoi faire et comment le faire*. Un renouvellement des rôles, des capacités et des structures pourrait s'avérer nécessaire pour permettre le façonnement d'une dimension féministe des interventions humanitaires. On pourrait même se demander quels acteurs doivent être impliqués dans le secteur humanitaire. Doit-on envisager l'existence d'un secteur humanitaire distinct de celui qui intervient face aux situations de crise et répond aux besoins d'urgence ? Quelles seraient les caractéristiques d'un système fondé sur une conception féministe des interventions face aux crises et aux déplacements forcés ?

Afin de comprendre quels sont les changements nécessaires à une approche féministe des crises et des déplacements forcés, la Women's Refugee Commission (Commission des femmes pour les réfugiés – WRC) a travaillé avec un groupe de 18 experts pour mettre en place un projet de recherche virtuel et mondial s'appuyant sur la méthode de création active de sens. QED Insight a supervisé les aspects méthodologiques du projet. Le groupe de travail restreint a participé à chaque étape de la recherche. Le projet dans son ensemble avait pour but d'*analyser des expériences concrètes d'intervention face aux crises et aux déplacements forcés afin d'en déduire les fondements possibles d'une approche féministe de ce type d'interventions*.

Les principaux objectifs étaient les suivants :

- A. Utiliser une méthode innovante de création active de sens pour recueillir les expériences d'un large éventail d'acteurs engagés dans des interventions humanitaires, notamment des représentants de la lutte pour le féminisme, l'égalité des genres, l'antiracisme et la pensée décoloniale, ainsi que des réseaux intervenant face aux crises humanitaires, mais qui ne peuvent habituellement pas s'appuyer sur les ressources du secteur humanitaire ni partager leur expertise.
- B. Utiliser le processus de recherche et l'analyse des résultats pour contribuer à l'établissement d'un dialogue stratégique entre les acteurs et organisations humanitaires, féministes et/ou dirigés par des femmes.
- C. Utiliser une méthodologie de recherche permettant à tous les membres du groupe de travail restreint de travailler sur un pied d'égalité pour établir des connaissances et perspectives communes, au service d'une recherche élaborée dans un esprit résolument collectif.
- D. Utiliser la recherche, ainsi que d'autres types d'expériences et de données probantes pour élaborer collectivement une théorie du changement au service d'une approche féministe des interventions face aux crises et aux déplacements forcés.
- E. Utiliser la recherche pour orienter le plaidoyer et le dialogue avec les réseaux et plateformes concernés.

Ce rapport présente les résultats de la recherche, qui s'est déroulée entre les mois de juillet 2020 et février 2021, mais aussi l'approche participative, fondée sur des méthodes de recherche mixtes, que ce projet a permis de promouvoir.

## Approche et méthodologie de recherche

### Groupe de travail restreint

L'approche et la méthodologie de recherche reposent sur un principe ambitieux de participation et d'inclusion. Un groupe de travail restreint, composé de 18 experts issus de plus de dix pays différents, a codirigé ce projet, depuis la création de l'outil jusqu'à l'analyse des données en passant par la diffusion du questionnaire. Parmi les membres du groupe de travail restreint se trouvaient notamment des acteurs impliqués dans des interventions et politiques humanitaires, des réseaux de réfugiés, la défense des droits des personnes handicapées, les mouvements féministes, des fonds de soutien aux femmes, la gouvernance et le travail sur l'avenir. L'annexe 1 présente les notices biographiques des membres du groupe de travail restreint. Ces derniers ont également joué un rôle essentiel pour favoriser les échanges entre société civile et secteur humanitaire et garantir qu'à travers l'outil de création active de sens, une grande diversité d'acteurs aurait la possibilité de partager leurs expériences.

### Création active de sens

La création active de sens (*Active Sensemaking*) est une approche visant à acquérir des connaissances pratiques sur des systèmes humains complexes. Cette méthodologie de recherche s'appuie sur des théories empruntées à la psychologie, à la sociologie et à l'ethnographie afin de contribuer à une meilleure compréhension des situations dans lesquelles aucune solution simple et évidente ne peut être apportée aux difficultés rencontrées. Ce genre de défi se rencontre notamment dans les systèmes complexes adaptatifs, qui se distinguent par le caractère imprévisible et illimité des interactions possibles entre les parties qui composent le tout. Travailler au contact d'un système présentant des problèmes et possibilités de cette nature requiert une approche de la recherche capable d'épouser la complexité de ce même système. La recherche ne permet pas toujours d'aboutir à une réponse ou à une solution concrète, mais elle peut contribuer à clarifier les tenants et les aboutissants d'un sujet déterminé.

La création active de sens se concentre sur l'expérience et le vécu de chacun. La création de sens propose un outil de recherche qui s'appuie sur des questions très différentes d'un questionnaire classique. Cela se matérialise tout d'abord par une invitation à partager un récit ou une expérience en lien avec le thème de la recherche. La tournure de cette question permet d'éviter que les réponses prennent la forme de simples opinions, croyances ou généralités. À partir de son expérience partagée, chacun doit ensuite répondre à des questions conçues pour l'occasion et auxquelles il n'existe pas de bonne ni de mauvaise réponse. Les réponses à ces questions servent essentiellement à « classer » l'expérience partagée ou à lui donner plus de sens. C'est la personne qui participe à l'étude, et non celle qui la conduit, qui doit déterminer le sens qu'il faut donner à cette expérience. À partir des résultats obtenus, les chercheurs doivent ensuite examiner, interroger et interpréter les schémas de données observés.

### Élaboration collective de l'outil

Afin d'élaborer l'outil de recherche, QED a invité le groupe de travail à participer à une série d'exercices destinés à encourager, à travers une réflexion autour de quelques points essentiels, l'exploration de divers thèmes liés à la question de recherche et au domaine des interventions humanitaires en général. Les thèmes abordés comprenaient notamment les attentes, les signaux encourageants, les opportunités, les sujets épineux, les choses à ne plus faire, les questions importantes, les principaux défis et les pratiques ou actions susceptibles de faire évoluer les choses. Les membres du groupe de travail restreint sont ensuite passés à l'étape suivante du processus en exploitant et en classant les expériences par thème afin de repérer d'éventuels schémas. QED a synthétisé les informations collectées dans le cadre de ces ateliers sous la forme d'un ensemble de thèmes présentés dans le tableau 1.

**Tableau 1 : THÈMES**

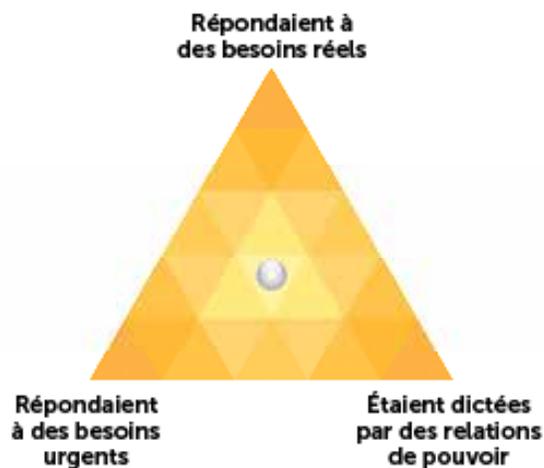
|   |
|---|
| A. Questions importantes  |
| B. Tolérance à la diversité (dignité)   |
| C. Coopération – travail en commun pour l'établissement de réseaux inclusifs      |
| D. Facilitation et amplification de la prise de parole et de la capacité d'action |
| E. Redevabilité et responsabilité   |
| F. Complexité et interdépendance des crises et des défis                          |
| G. Financements   |
| H. Changement de paradigmes   |

QED s'est appuyé sur ces thèmes pour élaborer les questions présentes dans l'outil de recherche. Le groupe de travail restreint a ensuite retravaillé ces questions pour donner naissance à un outil composé de six questions triangulaires, de cinq questions à curseur et d'une question sous forme de grille et de pions à placer (voir figures 1, 2 et 3), toutes liées à l'un ou l'autre des thèmes mentionnés précédemment. L'outil comprenait également des questions à choix multiple ainsi que des données relatives à l'âge, au genre, au lieu de résidence et à la profession des participants.

### Collecte des données

L'outil de création active de sens a donné lieu à un test mené auprès de huit personnes, destiné à vérifier la bonne compréhension de toutes les questions et de leur formulation. Il a ensuite fait l'objet d'une version pilote sur la plateforme logicielle Spryng et de deux nouveaux tests impliquant à chaque fois une vingtaine de participants. Les résultats de ces tests ont permis d'opérer quelques ajustements conduisant à la mise en place d'une seconde version pilote. Après l'intégration de nouveaux changements à cette seconde version pilote, l'outil a fait l'objet d'une traduction en arabe, en espagnol et en français, puis d'une traduction inversée en anglais. Après vérification de la cohérence entre cette dernière et la version anglaise de départ, quelques changements ont été apportés pour finaliser les trois autres versions de l'outil. Son lancement a eu lieu le 6 novembre 2020 sur les médias sociaux et par courriel, avec une diffusion à toutes les personnes et à tous les réseaux concernés. L'outil ciblait les professionnels du secteur de l'intervention humanitaire. Au bout de trois semaines, 105 personnes avaient saisi leurs réponses.

### Dans l'expérience que vous avez partagée, les décisions de financement...

**FIGURE 1**

*Une « question triangulaire » se présente sous la forme d'un triangle équilatéral. Chaque témoignage est traduit par un point et positionné à l'intérieur du triangle en fonction de la perception de la personne interrogée concernant l'expérience qu'elle partage. Grâce à l'ensemble des réponses placées à l'intérieur du triangle, on peut commencer à dégager des caractéristiques et des problématiques communes à l'expérience en question.*

FIGURE 2

Une « question à curseur » se présente sous la forme d'une barre coulissante comportant deux extrémités. Selon la question, une extrémité peut être souhaitable et l'autre indésirable, ou l'une peut représenter la présence excessive et l'autre l'absence totale. Les réponses permettent d'évaluer où se situe une expérience sur l'ensemble du spectre.

**Quand vous songez à l'issue de cette expérience, vous diriez que des résultats sont apparus de manière...**

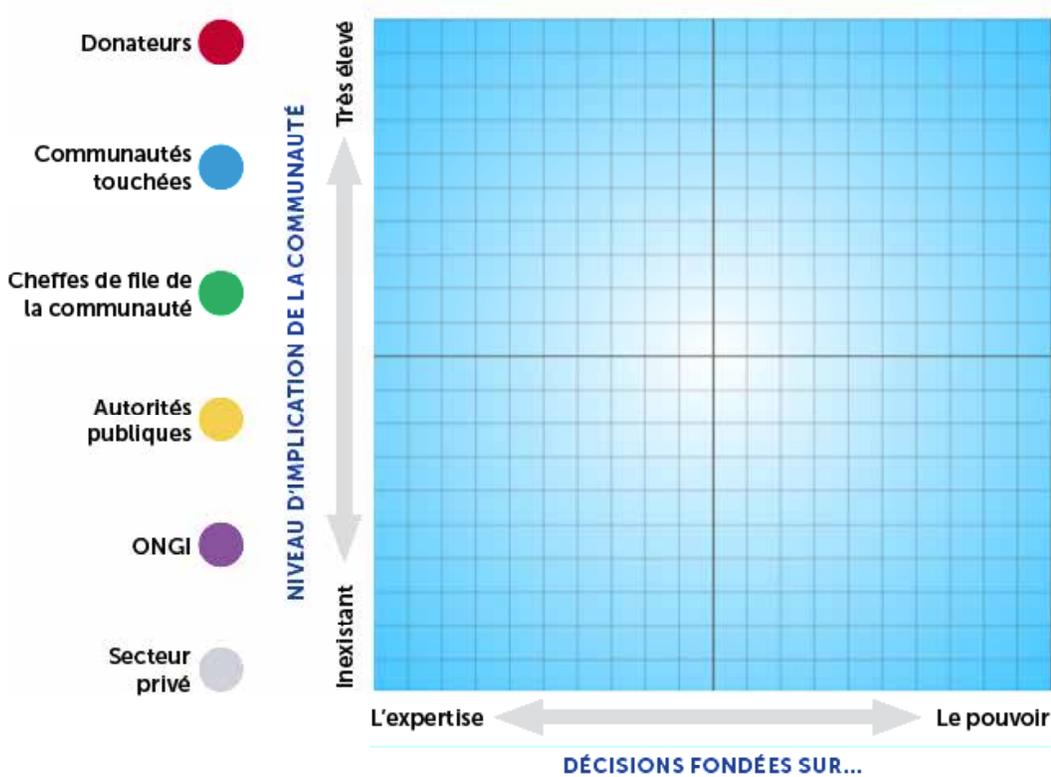
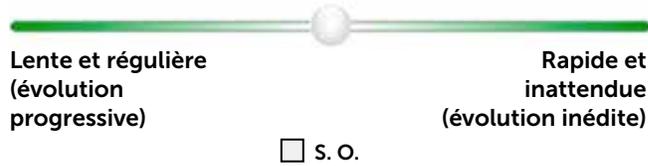


FIGURE 3

Une question « en grille à pions » porte sur divers facteurs d'influence ou divers éléments en rapport avec l'expérience partagée et sur leur perception par les répondants.



## Analyse collective des données

QED a mené une première analyse qui a permis de mettre en évidence certaines nuances et certains schémas à partir des réponses aux différents types de questions (triangles, curseurs et grilles). Les logiciels SPSS Statistics, R et Tableau<sup>1</sup> ont servi à établir des bilans de données pour préparer l'analyse collective et la création de sens. QED s'est ensuite appuyé sur les schémas de données et variations observées pour élaborer des outils de visualisation des données et diviser les expériences en différents thèmes à partir d'une sélection de 72 récits partagés. En l'espace de deux semaines, le groupe de travail restreint s'est réuni sept fois pour procéder à l'analyse collective des données et à la création de sens. Au cours de ces séances, les participants ont entrepris la lecture d'un choix de récits et d'expériences personnels, ainsi que l'analyse des données issues des différents types de questions (triangles, curseurs et grilles). L'analyse collective a pris la forme de travaux individuels, en petits groupes et en groupes plus nombreux. Les membres du groupe de travail restreint ont pu comparer leurs propres interprétations des données avec la façon dont les participants à l'étude interprétaient leurs expériences personnelles. Ce processus a conduit le Groupe de travail restreint à mettre en évidence des thèmes et des schémas dans les données, puis à proposer des façons de les expliquer.

## Principaux résultats et analyse

Les 105 récits personnels recueillis par l'outil de création de sens ont fait émerger un certain nombre de résultats et de thèmes principaux. Ces derniers ont ensuite fait l'objet d'une extraction, puis d'un travail d'analyse collective mené par le Groupe de travail restreint dans le cadre d'ateliers de création de sens fonctionnant sur le modèle décrit plus haut. Nous présentons dans cette analyse les débats et points de vue auxquels ces ateliers ont donné lieu.

## Caractéristiques des participants à l'étude et des expériences partagées

Au total, l'étude a permis de recueillir 105 récits personnels. Le tableau 2, à la page suivante, présente les caractéristiques de ces expériences telles que les participants à l'étude les ont décrites. On remarque que presque 50 % des participants ont jugé positives les expériences qu'ils avaient partagées et que 38 % d'entre eux les ont qualifiées de réussites. Près de 50 % des expériences se sont déroulées sur le continent africain.

Les participants ont également répondu à une série de questions à caractère démographique. Les participants étaient principalement des femmes (66 %) et leur âge était majoritairement compris entre 25 et 44 ans (64 %). Un tiers des personnes interrogées (39 %) travaillent pour des organisations non gouvernementales internationales (ONGI) et la plupart d'entre elles travaillent à l'échelle nationale ou internationale. Un tiers ont aussi indiqué avoir dû quitter leur domicile au moins une fois dans le cadre d'un déplacement forcé (voir tableau 3).

<sup>1</sup> IBM Corp., IBM SPSS Statistics pour Macintosh, version 27.0, Armonk, New York : IBM Corp., sorti en 2020 ; R Core Team, *A Language and Environment for Statistical Computing*, version 3.2.4, Vienne, Autriche. L'analyse des données a été réalisée à l'aide du paquet ggtern (v3.3.0 ; Hamilton et Ferry, 2018). Tableau Software, Tableau Desktop Version Professional Edition pour Macintosh, version 2020.3.3., Seattle, Washington, sorti en 2020.

**Tableau 2 : CARACTÉRISTIQUES DES EXPÉRIENCES**

|  | N <sup>b</sup> | %    |
|--|----------------|------|
| <b>Type d'expérience décrite (deux réponses maximum)</b>               |                |      |
| Intervention en situation de crise                                     | 30             | 29 % |
| Dignité des personnes touchées   | 27             | 26 % |
| Intégration et inclusion des personnes touchées                        | 26             | 25 % |
| Autonomisation des populations locales et prise en compte de leur avis | 20             | 19 % |
| Collaboration entre les parties prenantes                              | 16             | 15 % |
| Lieu du pouvoir et responsabilités                                     | 13             | 12 % |
| Pratiques des ONGI   | 13             | 12 % |
| Autonomisation socioéconomique   | 12             | 11 % |
| Équité entre les genres  | 11             | 11 % |
| Réalisation d'un changement positif                                    | 10             | 10 % |
| Pratiques de financement   | 7              | 7 %  |
| Paix et justice  | 6              | 6 %  |
| Enjeux politiques  | 5              | 5 %  |
| Établissement de liens et de réseaux                                   | 3              | 3 %  |
| Préjugés raciaux ou ethniques  | 3              | 3 %  |
| Aucune de ces propositions   | 1              | 1 %  |
| <b>Perception émotionnelle de l'expérience</b>                         |                |      |
| Très positive  | 31             | 30 % |
| Positive   | 18             | 17 % |
| Bilan mitigé   | 26             | 25 % |
| Négative   | 8              | 8 %  |
| Très négative  | 21             | 20 % |
| Préfère ne pas répondre  | 1              | 1 %  |
| <b>Description de l'expérience</b>                                     |                |      |
| Plutôt une réussite  | 40             | 38 % |
| Bilan mitigé   | 36             | 34 % |
| Plutôt un échec  | 26             | 25 % |
| Préfère ne pas répondre  | 3              | 3 %  |
| <b>À quelle fréquence la situation décrite se produit-elle ?</b>       |                |      |
| Cela arrive tout le temps  | 17             | 16 % |
| Cela arrive régulièrement  | 28             | 27 % |
| Cela se produit de temps en temps                                      | 39             | 37 % |
| C'est très rare  | 20             | 19 % |
| Préfère ne pas répondre  | 1              | 1 %  |
| <b>Cette expérience a eu lieu en...</b>                                |                |      |
| Afrique  | 48             | 46 % |
| Asie   | 32             | 30 % |
| Amérique du Sud  | 10             | 10 % |
| Amérique du Nord   | 6              | 6 %  |
| Préfère ne pas répondre  | 5              | 5 %  |
| Europe   | 4              | 4 %  |

**Tableau 3 : PROFIL DES PERSONNES INTERROGÉES**

|  | N <sup>o</sup> | %    |
|--|----------------|------|
| <b>Identité de genre</b>                               |                |      |
| Femme  | 69             | 66 % |
| Homme  | 35             | 33 % |
| Préfère ne pas répondre                                | 1              | 1 %  |
| <b>Âge</b>   |                |      |
| Entre 18 et 24 ans                                     | 5              | 5 %  |
| Entre 25 et 34 ans                                     | 34             | 32 % |
| Entre 35 et 44 ans                                     | 34             | 32 % |
| Entre 45 et 54 ans                                     | 17             | 16 % |
| Entre 55 et 64 ans                                     | 8              | 8 %  |
| Entre 65 et 74 ans                                     | 7              | 7 %  |
| <b>A déjà été contraint(e) de quitter son domicile</b> |                |      |
| Non  | 69             | 66 % |
| Oui  | 33             | 31 % |
| Préfère ne pas répondre                                | 3              | 3 %  |
| <b>Fonction principale</b>                             |                |      |
| Membre d'une ONGI                                      | 41             | 39 % |
| Travailleur/travailleuse communautaire                 | 20             | 19 % |
| Chercheur/chercheuse                                   | 19             | 18 % |
| Militant(e) engagé(e) dans un mouvement social         | 13             | 12 % |
| Donateur/donatrice ou investisseur/investisseuse       | 5              | 5 %  |
| Préfère ne pas répondre                                | 3              | 3 %  |
| Représentant(e) du gouvernement                        | 2              | 2 %  |
| Employé(e) du secteur privé                            | 2              | 2 %  |
| <b>Principal niveau d'intervention</b>                 |                |      |
| International  | 41             | 39 % |
| National   | 28             | 27 % |
| Communautaire  | 22             | 21 % |
| Régional   | 10             | 10 % |
| Infranational  | 3              | 3 %  |
| Préfère ne pas répondre                                | 1              | 1 %  |
| <b>Origine de la personne interrogée</b>               |                |      |
| Afrique  | 34             | 32 % |
| Asie   | 24             | 23 % |
| Amérique du Nord                                       | 24             | 23 % |
| Europe   | 13             | 12 % |
| Amérique du Sud  | 10             | 10 % |

## Prise en compte des spécificités locales et inclusion

« [L]e processus de planification n'accordait pas de place aux réfugiés, encore moins aux femmes, ce qui a rendu impossible l'établissement d'une paix durable. »

« [L]es réfugiés ont fait plusieurs heures de trajet pour participer à la réunion de coordination portant sur les problèmes de sécurité et de protection que rencontrent régulièrement les enfants et les jeunes dans le camp. Cela fait déjà quatre heures et demie que la réunion a commencé et les débats se poursuivent. Les réfugiés ont attendu patiemment leur tour de parole, qui intervient à la fin de l'ordre du jour. Un premier réfugié fait état de ses inquiétudes, avant que le responsable du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, voyant l'heure tourner, propose de mettre fin à la réunion. À ce moment-là, [l'un des réfugiés] s'exclame : "Vous ne pouvez pas nous caser comme ça en fin de réunion ! Vous devez nous intégrer au programme !" »

Dans le domaine des interventions humanitaires, faire évoluer l'équilibre des pouvoirs suppose la prise en compte des concepts d'autonomisation, de prise de parole et de capacité d'action. Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes plus particulièrement demandé dans quelle mesure les femmes des communautés affectées pouvaient ou non participer aux processus décisionnels et quels étaient, en matière d'intervention humanitaire, les acteurs les plus impliqués dans la prise de décisions. Les participants à l'étude devaient dire si, dans le contexte des expériences qu'ils avaient partagées, les femmes des communautés locales avaient assuré un certain encadrement, exercé une influence et/ou apporté une contribution. Sur les 77 % des participants ayant répondu à cette question, la moitié ont considéré que les femmes des communautés locales avaient au moins apporté une contribution. Parmi ces derniers, ceux qui ont jugé positif le récit partagé ont décrit l'action des femmes des communautés locales à la fois en termes de contribution, de leadership ET d'influence (voir figure 4).

« Dans le cadre d'une relation au long cours avec une communauté déplacée à la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar, nous avons aidé nos partenaires locaux à renforcer leurs propres capacités de recherche en matière de santé. Nos partenaires perçoivent cette initiative comme une forme d'autodétermination – il s'agit de définir ses propres priorités sans recourir toujours aux mêmes acteurs issus du monde de la recherche occidentale, puis d'apprendre à poser ses propres questions et y répondre. »

Les membres du groupe de travail restreint ont constaté que les femmes des communautés locales contribuaient souvent à certaines opérations, *sans pour autant exercer une influence réelle sur la prise de décisions*. Ils se sont étonnés que les participants à l'étude aient jugé « positives » un si grand nombre d'expériences au cours desquelles les femmes apportaient de simples contributions, sans assumer de rôles de leadership. Ils ont souvent observé des divergences entre la façon dont les participants à l'étude classaient leurs propres expériences et ce qu'eux-mêmes considéraient comme des réussites ou des expériences positives. Ce décalage reflète la complexité et le caractère nuancé de la notion de réussite dans le cadre d'interventions humanitaires.

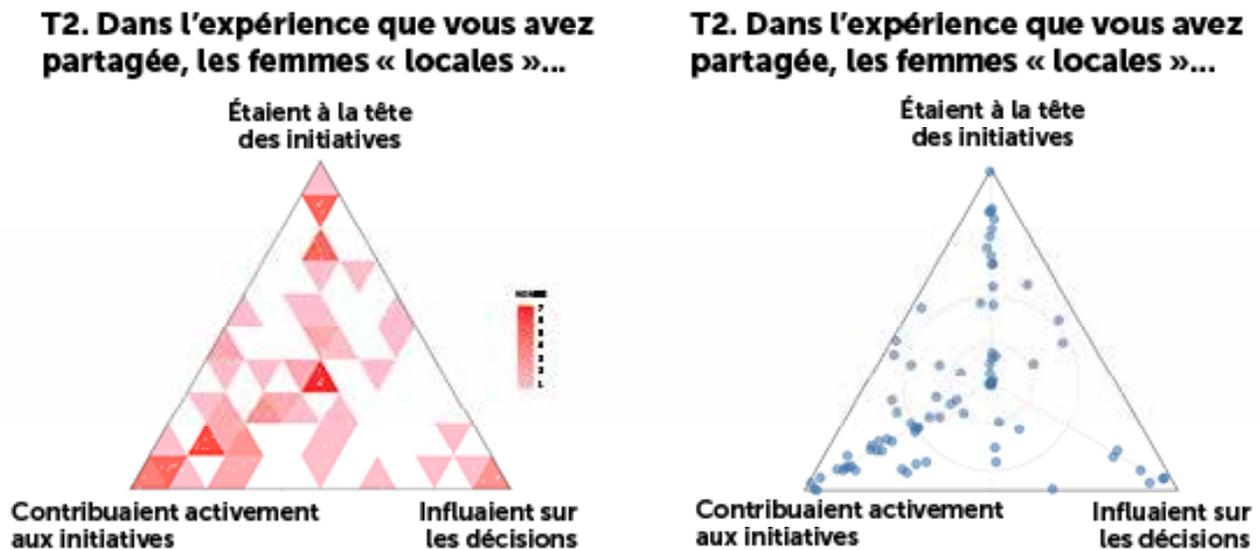
## Redevabilité et transparence

« La communauté des dalits a accepté notre aide et a sélectionné un type de maison dont les plans correspondaient à ses besoins et aspirations, ainsi qu'à la somme qu'elle était en mesure d'ajouter au financement pour garantir [une] maison plus sûre. »

L'appropriation véritable et la prise de décisions par les communautés affectées exigent redevabilité et transparence, particulièrement dans le domaine du financement des interventions humanitaires. Les participants à l'étude ont répondu à une question triangulaire sur la redevabilité financière : « Dans l'expérience que vous avez partagée, il était important que la redevabilité financière soit... » (voir figure 5). Dans la plupart



FIGURE 4

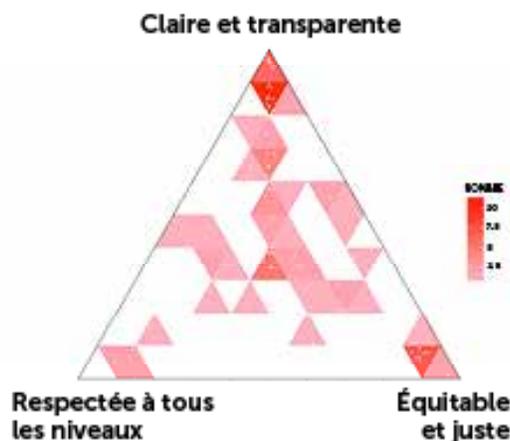


des cas, les participants ont qualifié la redevabilité financière de « claire et transparente ». Presque tous les récits correspondant à ce constat sont classés dans la catégorie des expériences positives. S'agissant des expériences dans lesquelles la redevabilité financière était respectée à tous les niveaux, les participants à l'étude les ont jugées tantôt positives et tantôt négatives, les qualifiant parfois de succès et parfois d'échecs.

En étudiant les résultats relatifs à la redevabilité financière, les membres du groupe de travail restreint ont relevé le fait que les expériences positives correspondaient plus souvent à la catégorie « claire et transparente » qu'à la catégorie « équitable et juste ». Selon eux, une redevabilité financière « claire et transparente » représente un pas vers l'égalité, mais ne constitue pas un progrès aussi marqué qu'une redevabilité financière « équitable et juste ». En d'autres termes, la clarté et la transparence peuvent être un tremplin vers l'équité et la justice. En outre, les membres du groupe de travail restreint ont déclaré que dans le cadre d'interventions humanitaires, la redevabilité et la transparence pouvaient être nécessaires, mais qu'elles ne suffisaient pas à établir une collaboration significative avec les communautés affectées.

FIGURE 5

**T3. Dans l'expérience que vous avez partagée, il était important que la redevabilité financière soit...**



## Répondre aux besoins des communautés affectées

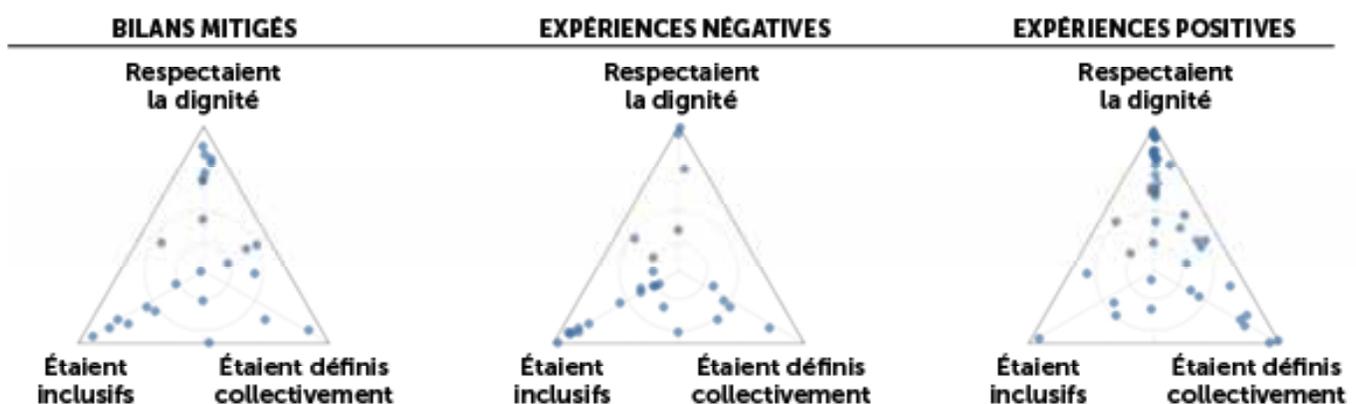
« [Les] organisation[s] se sont inspirées [de groupes de discussion] qui proposaient de distribuer des bons alimentaires pour permettre aux bénéficiaires de se procurer des légumes verts, de la viande, des œufs et d'autres denrées chez le marchand. [...] Cela a contribué à respecter la diversité alimentaire des bénéficiaires en temps de crise. Par ailleurs, la communauté a pu compter sur un programme de rémunération en espèces du travail qui a permis à [des] membre[s] de chaque foyer de participer à des travaux communautaires pour une durée de 15 jours et pour un salaire correspondant à la rémunération en vigueur au niveau national. Les sommes reçues ont aidé à faire face aux besoins que les [autres] organisations ne prenaient pas en charge. L'intervention accordait la priorité aux femmes seules, aux ménages gérés par des femmes [et] aux personnes handicapées. [...] De manière générale, la possibilité de gagner un peu d'argent a aussi permis aux bénéficiaires de conserver leur dignité et leur liberté de choix. »

Pour évaluer l'adéquation de l'intervention humanitaire avec les besoins réels des communautés affectées – et en étudier les modalités – l'étude comprenait une question relative aux attentes, ambitions et objectifs de chaque expérience partagée. La majorité des participants (85 %) ont estimé que leur expérience avait permis de respecter la dignité de la communauté affectée, de faire preuve d'inclusion et/ou qu'elle résultait d'une élaboration collective mettant en jeu l'ensemble des parties prenantes. Une écrasante majorité d'expériences positives ont été classées comme « respectueuses de la dignité des communautés affectées », ce qui témoigne de l'importance de la dignité dans ce secteur. De même, les expériences dont les attentes, ambitions et objectifs avaient fait l'objet d'une élaboration collective, impliquant toutes les parties prenantes, sont plus souvent entrées dans la catégorie des expériences « positives ».

Les membres du groupe de travail restreint se sont étonnés que des expériences « négatives » et aux « bilans mitigés » aient aussi été qualifiées d'interventions « inclusives » ou « respectueuses de la dignité des communautés affectées » (voir figure 6). Ils ont fait remarquer qu'un processus *pouvait se montrer inclusif sans pour autant accorder une place suffisante à l'écoute réelle des personnes qu'il inclut*. Le faible nombre d'expériences classées dans la catégorie des interventions « élaborées collectivement avec l'ensemble des parties prenantes » souligne le décalage entre une volonté d'inclusion et la possibilité réelle, pour les communautés affectées, de diriger une intervention. De manière générale, ces résultats invitent à amorcer une réflexion plus approfondie sur l'importance de l'inclusion, d'autant plus que la conception actuelle des interventions humanitaires met l'accent sur cet aspect. En d'autres termes, il faut se demander qui choisit les acteurs à inclure, à qui bénéficie l'inclusion et quelles sont ses finalités.

FIGURE 6

### T4. Dans l'expérience que vous avez partagée, les espoirs, les ambitions et les objectifs...





## Importance du « local » : de quoi parle-t-on et qui est concerné ?

« [...] a fini par renforcer les logiques d'exclusion. Les majhis sont généralement des hommes d'âge mûr aux valeurs plus « traditionnelles », animés par une conception inégalitaire des relations entre hommes et femmes. Les majhis ont pour réputation d'empêcher les femmes et les filles d'accéder aux services, sans se préoccuper de redevabilité ou de transparence, ni accorder une quelconque représentation aux membres de la communauté. »

« Dans le cadre d'un projet mettant l'accent sur l'inclusion des personnes handicapées au processus d'élaboration des programmes, nous avons d'abord invité des organisations et des comités officiels à prendre part à un camp de réflexion. Il s'est ensuite avéré, avec l'implication de la communauté, qu'il existait un comité informel très dynamique, composé de personnes en situation de handicap entretenant des liens plus forts avec les membres de cette catégorie de population. Malheureusement, la catégorie en question n'avait pas eu l'occasion de participer à la conception ni à la mise en œuvre du projet ; [...] [à sa place], pour prendre connaissance des spécificités locales, nous avons fait appel aux administrateurs du camp (un personnel plus qualifié, en partie composé d'expatriés) plutôt que de nous appuyer sur les personnes les plus proches des populations affectées, sur des réseaux et comités disposant de liens plus forts avec elles, ou directement sur les groupes que nous souhaitions impliquer et qui connaissaient le terrain. »

L'outil proposait deux questions permettant d'explorer les notions de « local » et d'« international ». La première était une question à curseur dont l'axe opposait « leadership local » et « expertise internationale » (voir figure 7).

La seconde était une question triangulaire confrontant l'importance et l'influence de trois types d'interlocuteurs : les « organisations extérieures », les « communautés affectées » et le « leadership local ». Presque tous les participants à l'étude ont répondu à cette question (93 %) et souligné l'importance de ces acteurs dans l'expérience qu'ils avaient partagée. Les expériences positives ont révélé un fort attachement à l'importance et à l'influence des communautés affectées, alors que les expériences négatives penchaient plutôt vers l'importance et l'influence des organisations extérieures (voir figure 8).

Ces résultats montrent que le terme *local* désigne un concept sujet à d'importantes variations selon le contexte et le point de vue. Chacun d'entre nous est « local » quelque part. Quelle différence y a-t-il entre être *présent dans* un lieu et être *originaire de* ce même lieu ? Où se situent les acteurs qui sont originaires d'un lieu dans la hiérarchie ? Appartiennent-ils au système patriarcal ? Quelles relations entretiennent-ils avec ceux qui sont présents dans ledit lieu mais n'en sont pas originaires ?

Parmi les expériences négatives, les participants ont souvent mentionné l'arrivée d'organisations internationales mal préparées, au détriment du leadership local.

FIGURE 7

### L'expérience partagée faisait plutôt appel...

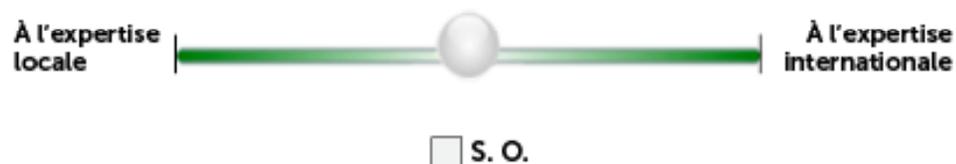


FIGURE 8

**T5. Dans l'expérience que vous avez partagée, les opinions les plus influentes ont été celles...**



« La redevabilité à l'égard des communautés affectées reste [...] un défi majeur pour les interventions humanitaires au Népal. Les communautés affectées n'ont pas la possibilité de s'impliquer réellement dans le processus décisionnel, en particulier lors de la phase initiale des interventions. Par conséquent, on observe un défaut de coordination entre collectivités locales, acteurs de la société civile et communautés, qui peinent à identifier des bénéficiaires et à entreprendre une première évaluation rapide de l'aide nécessaire et des différentes catégories de besoins. »

Toutefois, les membres du groupe de travail restreint se sont félicités que beaucoup de participants à l'étude aient constaté l'importance et l'influence des communautés affectées. Dans le même temps, ils ont exprimé des réserves quant au caractère systématique de l'opposition entre une vision positive du « local » et une vision négative de l'« extérieur ». Ils ont fait remarquer que le mot « local » pouvait changer de sens d'une expérience à l'autre et qu'il était impossible de toujours l'associer aux notions de représentativité et d'égalité. Dans certains cas, par exemple, le mot « local » désignait un petit groupe d'individus, souvent des hommes d'âge mûr, qui détenaient le pouvoir, mais ne représentaient pas les besoins des populations déplacées. Nous n'avons aucune raison de penser que le « local » constituerait le rempart le plus sûr contre le patriarcat ou l'exclusion. En réalité, considérer le « local » comme une réalité homogène et équitable revient à rassembler les « autres » dans une catégorie dépourvue de fondement. Cela peut avoir des effets pervers. En alimentant la fiction d'un « local » qui ne prend pas en compte les aspirations du plus grand nombre, on renforce l'emprise de puissances extérieures sur les communautés affectées. Cela revient aussi à intégrer les « locaux » (d'origine ou d'appartenance) à une crise ou une intervention humanitaire donnée, à juste titre ou non.

Ces résultats montrent à quel point le concept de « local » est sujet à caution et dépend du contexte. Ils révèlent son caractère problématique, alors même que les interventions humanitaires lui accordent une large place et que la prise en compte des spécificités locales attire des financements très importants.

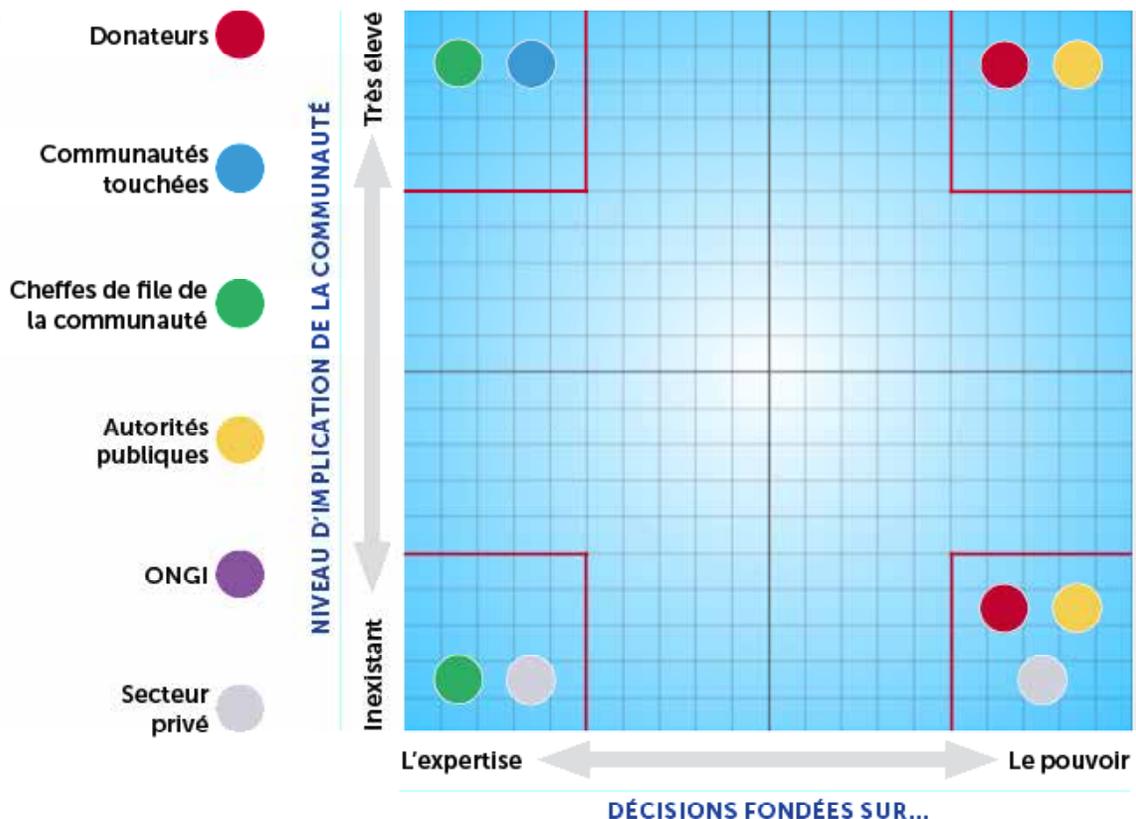
## Implication de la communauté et prise de décisions

« La communauté [de réfugiés] locale n'a pas l'occasion de prendre part au processus décisionnel ni d'accéder aux informations relatives au projet. Les communautés concernées par ce projet ont perdu leurs terres, leurs exploitations, les fruits de leur agriculture, leurs moyens de subsistance, leur culture, leur environnement, ainsi que d'autres ressources. La plupart d'entre elles sont privées de travail, de terre, de toit et de dignité. »

« Le principal intervenant était une ONGI basée à New York. En tant que donatrice, cette organisation a par ailleurs financé la création, au Kenya, d'une campagne de messages lancée par une société de communication basée aux États-Unis et employant des méthodes américaines. Cette ONGI a créé un groupe consultatif composé d'experts et de militants issus de la société civile kényane, qui jouait essentiellement un rôle de vitrine pour favoriser l'adhésion au projet. »

La question sous forme de grille a permis d'étudier le degré d'implication des communautés et le rôle du pouvoir et de l'expertise dans la prise de décisions. Les participants à l'étude devaient placer des points correspondant à différents types de « décideurs » sur une grille dont l'axe vertical représentait le « degré d'implication de la communauté » et l'axe horizontal les « fondements de la prise de décisions » (voir figure 9). Leurs réponses ont montré que l'implication des communautés et la place de l'expertise dans la prise de décisions étaient plus élevées lorsque les communautés affectées et les femmes assumant un rôle dirigeant au sein de ces communautés avaient le contrôle du processus décisionnel. À l'inverse, le rôle du pouvoir était plus élevé pour les expériences caractérisées par le poids des autorités publiques, des donateurs ou du secteur privé dans le processus décisionnel. Pour les expériences reposant sur les décisions d'ONGI, aucun schéma de données n'est apparu aussi clairement ; les participants à l'étude ont réparti ces expériences sur l'ensemble du spectre, entre les décisions fondées sur l'expertise et celles fondées sur le pouvoir.

FIGURE 9



Pour aller plus loin dans l'étude de ces concepts, les analystes ont sélectionné les récits situés dans les quatre angles de la grille de réponse. Ces angles ont servi de support à l'analyse en raison du nombre important d'expériences positionnées sur le modèle de la figure 9.

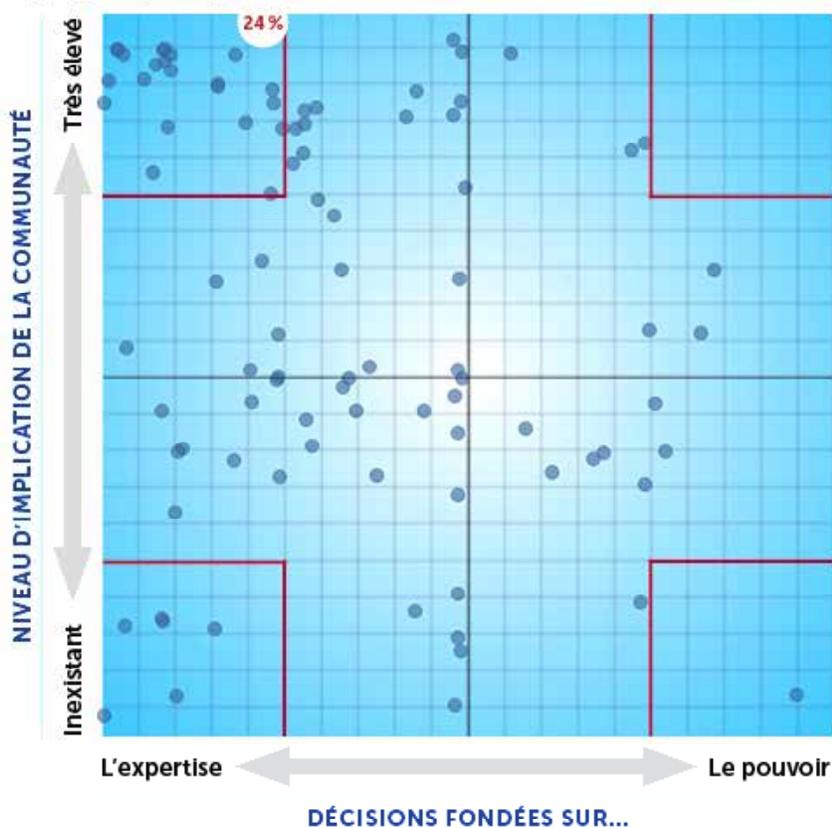
Il est intéressant de constater que le degré d'implication des communautés a pu être considéré comme « très élevé » aussi bien lorsque les décisions reposaient sur l'expertise que lorsqu'elles reposaient sur le pouvoir. Par exemple, comme le montre la figure 10, 24 % des décisions prises par les communautés affectées reposaient sur l'expertise, avec un très haut degré d'implication des communautés.

L'implication des autorités publiques et des donateurs était bien plus fréquente pour les expériences dont les décisions reposaient sur le pouvoir. La figure 11 montre que les décisions des autorités publiques reposaient sur le pouvoir et qu'elles s'accompagnaient à 12 % d'une absence d'implication des communautés et à 14 % d'un degré d'implication « très élevé ». Ces expériences ont permis de montrer que la dynamique de pouvoir avait des conséquences négatives sur les communautés affectées. Même en cas d'implication très forte de ces dernières, leurs contributions ne bénéficiaient pas d'une réelle considération et n'influençaient pas la prise de décisions. De plus, lorsque le degré d'implication des communautés était « élevé », mais que les décisions reposaient sur le pouvoir, les notions d'« implication » et de « participation » relevaient d'un lexique superficiel et ne s'accompagnaient pas d'une réelle connaissance des enjeux relatifs à l'inclusion.

À l'inverse, la place de l'expertise dans la prise de décisions était plus élevée pour les expériences se caractérisant par l'implication des responsables communautaires et des communautés affectées. Comme nous l'avons noté plus haut, le poids de l'expertise dans les décisions n'a pas toujours suffi à rendre une expérience « positive », même quand celle-ci s'accompagnait d'une forte implication des communautés.

FIGURE 10

**Dans quelle mesure les COMMUNAUTÉS TOUCHÉES ont-elles mobilisé leurs membres et sur quels éléments se sont-elles appuyées pour prendre leurs décisions ?**



Les analystes ont constaté que ces expériences comportaient des problématiques telles que le manque de considération pour les savoirs locaux, le manque de redevabilité et l'adoption d'approches descendantes. Au sein du secteur humanitaire, l'importance accordée à la prise en compte des spécificités locales et à l'inclusion peut conduire à une exploitation des connaissances, de l'expertise et des réseaux des communautés affectées, sans aucune réflexion sur les modalités de participation de ces communautés ou sur le respect de leurs droits économiques et sociaux.

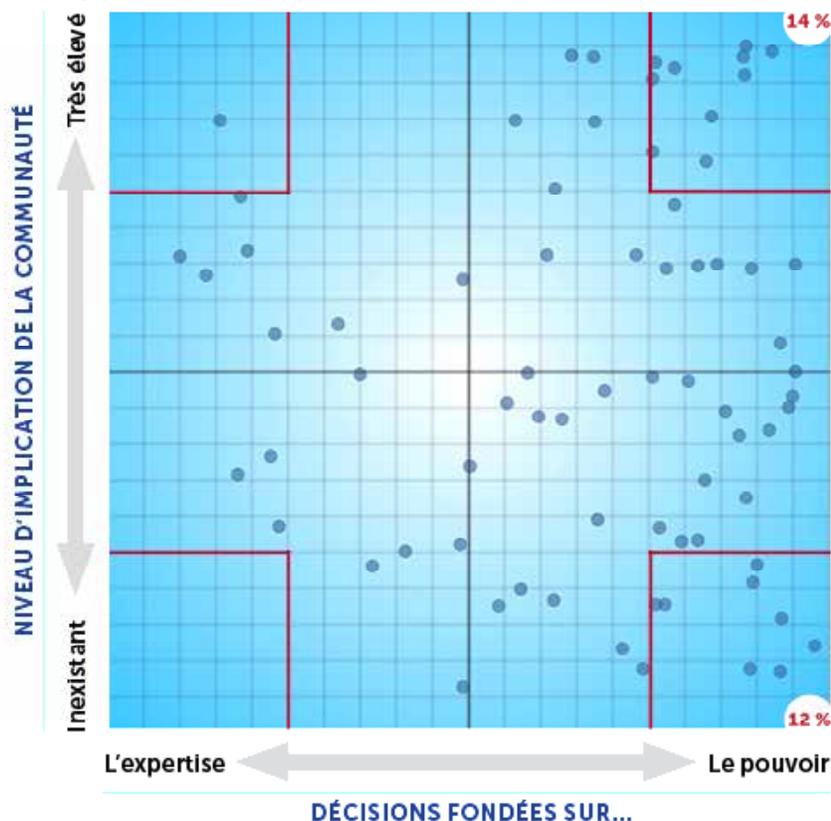
« [Dans les camps de réfugiés], des volontaires rémunérés se livraient à un travail relationnel qui excédait le cadre de leurs dispositions contractuelles, sans pour autant recevoir de compensation financière : les contrats étaient toujours établis pour une durée de trois mois et les missions étaient toujours considérées comme du travail à temps partiel, pour une durée déterminée. En pratique, 90 % de ces contrats étaient renouvelés pendant près de deux ans. Pour chaque période de trois mois, le volontaire rémunéré n'avait droit qu'à deux jours de congés payés, qu'il ne pouvait pas reporter sur la période suivante en cas de renouvellement du contrat. »

### Comment se matérialisent l'équité et l'inclusion dans les interventions face aux crises et aux déplacements forcés ?

Les expériences des participants à l'étude ont fait l'objet d'une sélection et d'une analyse fondée sur les grandes catégories présentes dans la question posée : « Partagez une expérience où des progrès significatifs ont été observés dans le sens attendu ou, au contraire, où aucun progrès n'a été accompli. Que s'est-il passé ? » Les récits partagés ont ensuite été divisés en trois catégories : « réussites », « échecs » et « bilans mitigés » (pour les expériences présentant aussi bien les caractéristiques d'un échec que celles d'une réussite).

FIGURE 11

**Dans quelle mesure les AUTORITÉS PUBLIQUES ont-elles mobilisé la communauté et sur quels éléments se sont-elles appuyées pour prendre leurs décisions ?**



## Réussites

Les membres du groupe de travail restreint ont relevé plusieurs similitudes importantes entre les différentes expériences réussies (voir figure 12), ce qui donne une idée des mesures à envisager :

- Une collaboration constructive entre organisations locales et internationales requiert l'implication des communautés affectées dans tous les aspects de l'intervention, et les ressources financières adéquates doivent être mises à disposition.
- Il est nécessaire de se pencher sérieusement sur la question des dynamiques de pouvoir et d'impliquer un large éventail d'acteurs « locaux », tels que les organisations féministes, la société civile et les groupes religieux.
- Les femmes qui occupent des positions de leadership jouent un rôle crucial pour garantir la bonne prise en compte des besoins des femmes et des filles. Les acteurs qui sont sur place ont souvent plus de crédibilité et les membres des communautés leur font confiance.
- Confier le pouvoir à ces acteurs peut rendre les interventions plus efficaces et plus durables. Les interventions face à la crise de la COVID-19 ont confirmé cette évolution : les organisations communautaires ont fait preuve d'une grande efficacité pour répondre aux besoins des communautés affectées.

« J'ai travaillé pour un programme dont l'action consistait à investir dans diverses innovations destinées à l'aide humanitaire aux communautés affectées par des conflits. Au mois de juillet 2020, nous avons organisé une évaluation en ligne de notre portefeuille d'innovation en présence des bailleurs de fonds bilatéraux, du personnel du programme, d'experts et d'une sélection d'innovateurs ayant bénéficié de nos financements. C'était la première fois que le programme adoptait une démarche participative de création de sens pour explorer les aspects stratégiques de son portefeuille d'innovation. C'était aussi la première fois que des innovateurs participaient à ce type d'évaluation. Nous les avons contactés en amont pour leur permettre de se préparer et les encourager à formuler leurs propres questions et critiques au cours des discussions. Cette place centrale accordée aux innovateurs a donné plus de poids à l'ensemble du processus et des échanges, marqués par le récit de leur travail d'innovation dans un contexte d'extrême adversité. Il s'agissait pour nous d'un tournant majeur en matière de gestion du portefeuille d'innovation : les bailleurs de fonds ont pu tirer parti de l'expérience et du point de vue des innovateurs pour éviter de prendre des décisions déconnectées de la réalité. »

## Échecs

Les expériences qualifiées d'échecs mettent en lumière les principaux obstacles à la transformation efficace des pratiques humanitaires (voir figure 13). Elles ont fait apparaître les similitudes suivantes :

- Le patriarcat est un trait commun à toutes ces expériences ratées et les membres du groupe de travail restreint ont constaté qu'il ne se manifestait pas seulement dans les communautés, mais aussi au sein des organisations et parmi les donateurs.
- Dans plusieurs de ces récits, les donateurs ont pu définir les priorités de l'aide humanitaire, mais ont aussi eu des difficultés à s'adapter convenablement à l'évolution des besoins dans les communautés affectées.
- Certains récits ont mis en lumière les possibles effets indésirables de l'aide humanitaire, tels le risque de marginaliser encore davantage des groupes déjà mis à l'écart.

« Pendant le confinement occasionné par la pandémie de COVID-19, [...] les jeunes filles ont été exposées aux violences familiales et sexuelles. Avec l'augmentation des tâches domestiques, elles ont travaillé pour leur foyer, au détriment de leurs relations amicales, ce qui a eu des effets négatifs sur leur santé mentale. »



FIGURE 12

### THÈMES COMMUNS AUX PROJETS QUALIFIÉS DE « RÉUSSITES »



plus de sous-thèmes (17) que les projets qualifiés d'« échecs » (16).

FIGURE 13

### THÈMES COMMUNS AUX PROJETS QUALIFIÉS D'« ÉCHECS »



## Bilans mitigés

Les expériences dont les *bilans sont mitigés* – qui relèvent aussi bien d'une réussite que d'un échec – ont montré à quel point il est compliqué de faire évoluer les pratiques humanitaires. Les membres du groupe de travail restreint ont relevé les points suivants :

- Les expériences aux bilans mitigés ont mis en lumière l'importance du contexte et les complexités inhérentes à toute communauté.
- Il est essentiel de ne pas considérer les personnes déplacées comme une catégorie homogène ou un groupe défini par son altérité. Les communautés déplacées devraient être davantage considérées comme faisant partie de la communauté d'accueil.
- En séparant l'humanitaire du développement, on s'expose à des interventions manquant de réactivité et de souplesse, déconnectées des personnes et de leurs droits. Il est donc nécessaire de se concentrer sur le lien entre humanitaire et développement.

« Dans les communautés ancestrales, les femmes refusaient toute solution impliquant un déplacement. Pour elles, ce n'était pas envisageable, parce que le départ signifiait le déracinement et l'abandon de tout ce qu'elles possédaient (leur territoire, la Terre nourricière, leur culture, leur héritage, leurs vivres, leurs attaches spirituelles). C'est auprès d'elles que nous avons découvert le concept de "protection collective", une pratique culturelle qui consiste à protéger les membres des communautés et les biens communs contre les personnes mal intentionnées. »

## Débats et enseignements

Cette étude contribue à mettre en lumière la complexité des changements à opérer dans les pratiques humanitaires. Comme il fallait s'y attendre, il n'existe pas de solutions toutes faites permettant d'instaurer une approche antiraciste et féministe en matière de crises et de déplacements forcés. Toutefois, les témoignages des personnes interrogées et l'analyse réalisée par différents experts nous permettent de tirer quelques grands enseignements pour favoriser des interventions plus équitables, plus inclusives et plus durables face aux crises et aux déplacements forcés.

Cette étude suggère notamment comment définir et mettre en œuvre la prise en compte des spécificités locales dans les interventions humanitaires. D'un côté, il est incontestablement important de s'appuyer sur des organisations locales de la société civile (en particulier lorsqu'elles sont dirigées par des femmes) disposant des moyens et de l'autorité nécessaires pour définir les priorités humanitaires. D'un autre côté, le concept d'organisation « locale » est relativement flou et ne nous aide pas à faire la distinction entre les différents acteurs ou à déterminer plus précisément les caractéristiques, les compétences, les capacités et le capital économique et social nécessaires pour répondre de façon équitable, durable et juste aux besoins humanitaires. Des inégalités systémiques peuvent également exister au sein de ces organisations et structures « locales ». Ainsi, un témoignage recueilli au Bangladesh a révélé comment la « prise en compte des spécificités locales » dans une intervention auprès de réfugiés rohingya avait affermi le pouvoir de quelques personnes, essentiellement des hommes d'âge mûr. Le système des majhis a conforté, voire renforcé, certains comportements d'exclusion et d'inégalités entre les genres. La stratégie de prise en compte des spécificités locales est un mécanisme essentiel utilisé par le secteur humanitaire pour répondre à des enjeux d'inclusion. Les efforts visant à modifier les rapports de force ne doivent donc pas reposer sur le postulat d'une opposition entre initiatives extérieures délétères et initiatives locales exemplaires. Au contraire, il est essentiel de démanteler les systèmes d'oppression et de prendre le temps de comprendre comment fonctionnent les dynamiques de pouvoir dans différents contextes.



Lors d'événements récents (pandémie de COVID-19, notamment), il s'est avéré nécessaire de privilégier rapidement des interventions plus communautaires. Des expériences et des analyses collectives ont mis en évidence les nombreux atouts et défis d'une telle évolution. Les crises qui limitent l'accès des intervenants extérieurs aux populations touchées sont susceptibles d'exacerber les inégalités existantes, les groupes les plus vulnérables étant confrontés à des besoins accrus ainsi qu'à un manque de moyens. Souvent, les organisations communautaires sont les mieux placées pour répondre rapidement aux besoins des communautés, mais ne disposent pas des financements ou du pouvoir de décision nécessaires pour mettre en œuvre des programmes en ce sens. Ces difficultés montrent à quel point il est essentiel de financer correctement les acteurs communautaires pour le travail qu'ils sont le mieux à même d'effectuer, tout en leur permettant de décider comment dépenser ces financements.

Certains retours d'expériences prouvent que c'est possible. Un témoignage recueilli en Ouganda explique comment les communautés sont parvenues à prendre des décisions en matière de financement au début de la pandémie de COVID-19 et à repérer et assister rapidement les personnes ayant le plus besoin d'une aide alimentaire. Un autre, obtenu au Népal, révèle que les populations apatrides n'avaient pas accès aux secours d'urgence au début de la pandémie, mais qu'elles ont milité en faveur d'une modification des réglementations avec le soutien d'une organisation communautaire et ont ainsi pu bénéficier de ressources essentielles. Ces expériences montrent bien qu'une évolution des priorités de financement et des rapports de force permet d'aboutir à des résultats concrets. Ces organisations étaient présentes avant, pendant et après les crises évoquées dans ces témoignages, et n'ont pas attendu le début de la crise pour se montrer efficaces. Ces observations mettent en avant plusieurs grandes dimensions de la prise en compte des spécificités locales qu'il convient de bien comprendre. Les organisations de la société civile des contextes touchés par les crises 1) disposent de l'expertise, du crédit et de la crédibilité nécessaires pour agir efficacement, et 2) s'appuient sur des années d'expertise et de connaissances bien plus précieuses que les moyens mis à disposition par des cycles de financement par projet, caractéristiques des interventions humanitaires.

La notion d'inclusion a été largement débattue, dans les partages d'expérience comme lors des séances d'analyse collective. Les témoignages montrent que l'inclusion et la participation peuvent être des exigences externes sans véritable valeur. Les analystes, d'après leur propre expérience, ont expliqué que l'utilisation de mots-clés tels qu'« inclusion » ou « intégration » pouvait compromettre la transformation systémique souhaitée dans le cadre des interventions humanitaires. De nombreuses organisations internationales, par exemple, soucieuses de faire participer les populations touchées à la prise de décisions, cherchent activement à recruter des personnes déplacées dans les comités consultatifs, les groupes de travail techniques et autres organes similaires. Toutefois, leur présence dans ces entités ne garantit pas que leurs suggestions seront prises au sérieux. Cette démarche peut en outre se limiter à une participation de pure forme, les capacités et l'expertise considérables de certaines personnes touchées par les crises et les déplacements étant rarement appréciées à leur juste valeur. Mettre l'accent sur l'inclusion risque donc de donner lieu à une participation symbolique et de façade. Ce n'est pas pour autant que les organisations humanitaires ne doivent pas tendre vers une inclusion constructive. Néanmoins, il convient de définir soigneusement la contribution qu'entendent apporter les personnes ainsi intégrées et de s'engager à les faire participer de façon concrète. Si nous souhaitons véritablement répondre aux crises et aux déplacements forcés par des interventions territoriales équitables, menées par des femmes et suscitant l'adhésion des populations *locales*, les parties prenantes locales ne doivent *pas* être intégrées dans d'autres entités, mais plutôt être en position de décider qui *elles souhaitent associer à leur démarche*.

Dans le cadre de leur analyse de la signification des divers témoignages, les membres du groupe de travail restreint ont fréquemment observé des différences d'interprétation quant à la notion de « réussite ». Certaines expériences ont été qualifiées de positives ou de réussies par les personnes interrogées alors qu'aux yeux des analystes, elles renforçaient les dynamiques de pouvoir couramment rencontrées dans les interventions humanitaires. Ce constat peut s'expliquer par plusieurs phénomènes. En premier lieu, nous ne savons pas exactement qui sont les personnes interrogées, ni si elles partagent la même conception de ce que serait un système humanitaire plus inclusif et qui réponde davantage aux besoins. Comme l'ont fait remarquer plusieurs analystes, les personnes qui détiennent un pouvoir particulièrement important sont sans doute

moins susceptibles de considérer certaines expériences comme des « échecs ». Ces différentes lectures du degré de réussite soulignent également l'importance d'apprendre de ses erreurs et de ces diverses expériences. Même une expérience qui présente des aspects négatifs ou dont l'issue est considérée comme un échec peut tout à fait livrer des enseignements très instructifs sur la manière dont le système humanitaire peut favoriser la participation des populations touchées et répondre à leurs besoins. La personne qui en fait part peut donc la considérer comme une réussite en ce qu'elle amorce une évolution vers des interventions humanitaires plus inclusives.

## Conclusion

Ces résultats de recherche donnent des clés pour adopter une approche antiraciste et féministe des interventions humanitaires face aux crises et aux déplacements forcés. Ils remettent notamment en cause l'emploi de notions telles que l'inclusion ou la prise en compte des spécificités locales et encouragent à dépasser la rhétorique et le lexique superficiel pour faire réellement évoluer le pouvoir décisionnel. D'importants facteurs de réussite ont été mis en évidence, parmi lesquels la flexibilité du financement, l'interaction, en amont des crises, avec les communautés concernées, ou encore la nécessité de s'adapter aux méthodes de certaines organisations qui n'appartiennent pas, à strictement parler, au secteur humanitaire, mais dont les connaissances, les compétences et l'expertise sont à prendre en considération. Les expériences considérées comme des réussites s'appuyaient d'ailleurs sur une confiance et des liens préalablement établis, ainsi que sur des capacités, des qualités et une expertise qu'il n'aurait absolument pas été possible d'acquérir au dernier moment pour mettre en place une intervention féministe efficace. Les enseignements que nous avons tirés du processus de recherche lui-même sont tout aussi précieux ; en l'espace de six mois, plusieurs spécialistes et parties prenantes ont ainsi supervisé ensemble la conception d'un outil de recherche innovant. Cette équipe a veillé à recueillir des données auprès de personnes qui n'ont généralement pas leur mot à dire dans le système humanitaire, mais également à ce que l'analyse rende compte de l'étendue et de la diversité de leur expertise et de leurs points de vue. Ce processus collaboratif a réuni des organisations de la société civile, des universitaires et des spécialistes du monde entier, et permis aux membres du groupe de travail restreint de partager leur expérience, leurs frustrations et leurs ambitions. Cela a donné lieu à la constitution d'un réseau d'individus pouvant éventuellement collaborer sur des travaux de recherche, de programmation et de plaidoyer. Ensemble, nous avons procédé à la mise en œuvre de ce projet en nous inspirant des mêmes principes féministes que nous défendons dans le cadre de notre travail.



## Notices biographiques : Groupe de travail restreint et coauteurs du rapport

**Mimidoo Achakpa** est une spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration. Experte des questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité, elle est titulaire d'un master d'études stratégiques et de sécurité. Elle prépare actuellement un doctorat dans ce domaine. Mimidoo Achakpa est la directrice générale du Women's Right to Education Programme (Programme pour le droit des femmes à l'éducation – WREP), une ONG dotée par l'Organisation des Nations Unies du statut consultatif auprès de son Conseil économique et social. C'est aussi l'actuelle secrétaire du Groupe de travail national sur la prise en compte des spécificités locales (NLWG). Elle coordonne par ailleurs l'antenne nigériane du Réseau des femmes du Réseau international d'action contre les armes légères, qui s'emploie depuis 2005 à mettre un terme à la prolifération et à l'utilisation abusive des armes, ainsi que l'Initiative sur la place des femmes dans les interventions humanitaires au Nigéria, qui fait activement valoir les dimensions de genre dans les interventions humanitaires. Mimidoo milite pour l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables de la société, en particulier des femmes, des jeunes, des enfants et des personnes handicapées, et reconnaît la nécessité de faire entendre la voix des femmes dans l'action humanitaire.

**Cindy Clark** est codirectrice générale de l'Association for Women's Rights in Development (Association pour les droits des femmes dans le développement – AWID), une organisation qui regroupe des mouvements féministes du monde entier, et qui s'engage à défendre les droits des femmes, mais également à favoriser le développement des mouvements qui œuvrent pour la justice de genre et sont les moteurs de l'opposition aux systèmes d'oppression. Elle a rejoint l'AWID en 2007 en tant que responsable du programme « Où est l'argent pour les droits des femmes ? », puis a occupé différentes fonctions dans lesquelles elle a cherché sans relâche à permettre aux organisations de mieux incarner les valeurs féministes et de créer des mouvements plus puissants. Avant d'intégrer l'AWID, Cindy Clark a été l'une des fondatrices de l'organisation Just Associates, où elle a travaillé sur des initiatives de renforcement des mouvements et des capacités de plaidoyer, en s'appuyant sur des méthodes d'éducation populaire et sur l'analyse approfondie des relations de pouvoir comme point de départ des stratégies de changement. Elle est titulaire d'un master en développement humain et institutionnel et s'est spécialisée dans l'étude des processus de changement et d'apprentissage dans les organisations.

**Megan Daigle** est directrice de recherche au sein du groupe des politiques humanitaires de l'Overseas Development Institute (ODI). Ses recherches portent sur les questions de genre, de sexualité, d'appartenance ethnique et de handicap dans les contextes humanitaires, de conflit et de développement. Elle a réalisé des études sur l'accès à la santé et aux droits en matière de sexualité et de reproduction ainsi que les attitudes à cet égard, mais aussi sur l'expérience des personnes LGBTQ+ en situation de conflit, de déplacement et de consolidation de la paix, sur la violence sexuelle et liée au genre lors des conflits et en l'absence de conflit, sur les questions de genre et de handicap en situation humanitaire et après un conflit, sur le travail du sexe et le tourisme sexuel, et sur l'action politique féministe, postcoloniale et *queer*. Megan Daigle est titulaire d'un doctorat en politique internationale de l'université d'Aberystwyth (Pays de Galles).

**Julianne Deitch** est conseillère principale chargée de la santé et de la protection des adolescents à la WRC. Son travail consiste à impliquer des adolescents dans la conception et la mise en œuvre des programmes et à recueillir des données pertinentes afin d'orienter la programmation et la prestation de services. Julianne Deitch intervient depuis plus de dix ans dans le secteur de la santé mondiale aux côtés d'organisations internationales, régionales et communautaires. Elle a notamment travaillé pendant cinq ans au Secrétariat des Nations Unies, où elle a mené des recherches et conseillé les États membres sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la santé et sur la mise en place de politiques en faveur de l'égalité des genres. Elle prépare actuellement un doctorat en santé publique à l'École de santé publique Mailman de l'université Columbia. Elle est titulaire d'un master en santé publique de l'université Columbia, d'un master en études sur le développement décerné par la London School of Economics, et d'un diplôme de premier cycle en sociologie et économie de l'université de Californie (Davis).

**Le Feminist Humanitarian Network** (Réseau humanitaire féministe – FHN) est un réseau international de dirigeantes qui, ensemble, s'emploient à transformer le système humanitaire de façon à ce qu'il s'inspire des principes féministes. Il a pour membres des organisations locales et internationales de défense des droits des femmes, des réseaux féminins nationaux et régionaux, des ONGI et des particuliers. Son ambition est de faire en sorte que le système humanitaire mondial réponde aux besoins, rende des comptes, soit accessible aux femmes et à leurs organisations dans toute leur diversité, et remette en cause les inégalités structurelles plutôt que de les perpétuer. Les membres du FHN coopèrent afin de concrétiser cette ambition. Le réseau s'engage à respecter systématiquement les principes féministes dans le cadre de son travail, en reconnaissant et en combattant les rapports de pouvoir en interne, en étant dirigé par les membres de son organisation de défense des droits des femmes, en offrant des espaces sûrs et en soumettant ses pratiques féministes à une réflexion et une amélioration permanentes.

**Jacqueline Hart** est directrice principale chargée de la stratégie, de l'égalité des genres et de l'inclusion à la WRC. Elle supervise l'orientation stratégique de l'organisation en ce qui concerne l'égalité des genres et l'inclusion sociale. Sociologue et féministe, elle travaille depuis plus de vingt ans sur les questions d'égalité des genres et les changements transformateurs dans ce domaine. Avant d'intégrer la WRC en 2019, elle a fait partie de la direction d'American Jewish World Service, une organisation internationale de plaidoyer et de défense des droits fondamentaux dotée d'un budget de 40 millions de dollars. Elle y a notamment encadré l'équipe de direction chargée de l'élaboration du plan stratégique, contribué à la création d'une stratégie féministe de premier plan sur le mariage des enfants, le mariage précoce et le mariage forcé, et rédigé un rapport fondamental sur la recherche féministe au service de l'évolution des inégalités de genre, en collaboration avec le Centre de recherches pour le développement international du gouvernement canadien. Auparavant, elle a travaillé comme enseignante dans un programme de promotion de la santé à la faculté du Sarah Lawrence College, directrice de recherche pour Planned Parenthood à New York, et consultante pour le Solidarity Center et la Banque mondiale. Jacqueline Hart a suivi un stage postdoctoral dans la recherche sur les services de santé à l'École de médecine de l'université de Pennsylvanie ainsi qu'au département des Anciens combattants, après avoir obtenu son doctorat de sociologie à l'université de Pennsylvanie et son diplôme de premier cycle à l'université du Michigan (Ann Arbor).

**Safia Ibrahimkhel** est représentante des jeunes réfugiés. Cette jeune femme de 25 ans, originaire d'Afghanistan, vit actuellement au Pakistan. Elle est née et a grandi dans un camp de réfugiés afghans à Peshawar, au Pakistan. Elle est coprésidente du Conseil consultatif mondial de la jeunesse du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et cheffe de file mondiale des étudiants pour le Réseau des étudiants réfugiés. Cette jeune militante est également consultante et œuvre en faveur de l'autonomisation socioéconomique des femmes, de la promotion de l'éducation et de la consolidation de la paix. En 2019, Safia Ibrahimkhel s'est vu décerner le titre d'Ambassadrice des jeunes pour le dialogue entre jeunes du Pakistan et de l'Afghanistan. Après des études secondaires à Peshawar, elle a obtenu un diplôme d'études supérieures option sciences politiques et sociologie, puis elle a suivi un master de sciences politiques à l'université de Peshawar. Elle prépare actuellement un master en relations internationales à l'université Quaid Azam d'Islamabad.

**Geci Karuri-Sebina** est une chercheuse multidisciplinaire qui s'intéresse aux liens entre populations, géographie et évolutions technologiques, en particulier dans les pays du Sud. Elle possède plus de 20 ans d'expérience dans les politiques et la planification liées au développement, les systèmes d'innovation et les études prospectives. Elle a étudié l'informatique, puis la sociologie, l'architecture et l'urbanisme, avant de se tourner vers l'économie évolutionniste. Elle exerce essentiellement comme professeure associée à l'African Centre for Cities (Centre africain pour les villes) à l'université du Cap, directrice de recherche à la Wits School of Governance, membre internationale du personnel enseignant de la Singularity University, associée du South African Cities Network (Réseau des villes d'Afrique du Sud) et curatrice pour l'Emergence Network. Par ailleurs, elle contribue actuellement à la rédaction de plusieurs publications internationales consacrées à l'avenir, à l'innovation et à la planification.



**Lizzie Kiama** est la fondatrice et fiduciaire principale de This-Ability Trust, une organisation à but non lucratif qui s'emploie à faire progresser les droits des personnes handicapées et l'intégration des femmes et des filles handicapées au Kenya. Elle a été chargée de conceptualiser et de coordonner des initiatives nationales et régionales de renforcement de mouvements destinées à améliorer l'accès des personnes handicapées à la santé sexuelle et reproductive ainsi qu'aux droits économiques. Son travail consiste à servir de porte-parole aux femmes handicapées du Kenya et d'ailleurs, à renforcer leurs capacités et à les rendre plus visibles, notamment en échangeant avec le secteur privé sur l'intégration des personnes handicapées en milieu professionnel et en analysant comment la publicité et le marketing peuvent contribuer à faire en sorte que les femmes et les filles handicapées puissent exercer leurs droits. Plus récemment, elle s'est prioritairement attachée à se servir des technologies pour améliorer l'employabilité des jeunes femmes handicapées et leur offrir davantage d'espaces sûrs, collecter des données quantitatives et sensibiliser le grand public à la question des droits des femmes et des filles handicapées.

**Julie Lafrenière** est responsable principale des questions de genre pour l'équipe humanitaire internationale d'Oxfam ; c'est aussi l'actuelle coprésidente du Groupe de référence du Comité permanent interorganisations sur la question du genre dans l'action humanitaire. Juriste de formation, elle a travaillé sur les droits fondamentaux et les droits des femmes au Canada et à l'international. Cela fait plus de quinze ans qu'elle intervient sur les questions de genre et de violence liée au genre dans les contextes humanitaires pour divers acteurs, parmi lesquels les Nations Unies ainsi que des organisations de la société civile. Julie Lafrenière a publié des rapports et des documents d'orientation politique consacrés aux droits des femmes, à la violence liée au genre et à la question des femmes, de la paix et de la sécurité.

**Simon Marot Touloug** est né en 1992 à Wange, dans le comté de Mayom (actuel Soudan du Sud). Le conflit qui déchirait alors le sud du Soudan l'a contraint, à l'âge de 8 ans, à quitter l'État d'Unité (région du Nil supérieur) et à marcher pendant 21 jours et 21 nuits pour arriver au camp de transit de Keri, dans le nord de l'Ouganda, le 9 septembre 2000. Il a obtenu sa licence en sciences de la terre et production de pétrole à l'université Makerere grâce au Programme allemand Albert Einstein de bourses universitaires pour les réfugiés. Il prépare actuellement un master en économie et gouvernance dans le secteur de l'énergie à l'École de commerce de l'université Makerere (Kampala). En tant que jeune leader, Simon Marot Touloug a cofondé le South Sudan Science Club (Club de science du Soudan du Sud), qui œuvre principalement à la protection de l'environnement et à la lutte contre les changements climatiques. Il est également cofondateur et chef d'équipe de l'African Youth Action Network (Réseau d'action de la jeunesse africaine), basé dans le camp de réfugiés de Kiryandongo en Ouganda et à Juba au Soudan du Sud. Simon Marot Touloug a été nommé membre du Conseil consultatif de la jeunesse de l'Union africaine (UA), attaché à l'Envoyé de l'UA pour la jeunesse, par le Président de la Commission de l'UA. Il a figuré dans le classement des 100 jeunes Africains les plus influents en matière de leadership et dans la société civile établi par Africa Youth Awards en 2019.

**Anila Noor** est militante des droits des réfugiés, conférencière TEDx et chercheuse aux Pays-Bas. En tant que conseillère et consultante experte, elle collabore avec différentes institutions à la conception de projets de mobilisation favorisant l'inclusion et la diversité. Elle a lancé le mouvement New Women Connectors, qui s'efforce de faire entendre la voix des migrantes et des réfugiées résidant dans toute l'Europe. Elle est par ailleurs cofondatrice de Global Independent Refugee Women Leaders (Dirigeantes réfugiées indépendantes du monde – GIRWL) et membre du Global Refugee-Led Network (Réseau mondial dirigé par les réfugiés – GRN). Elle a également exercé la fonction de conseillère politique sur les questions d'intégration pour la ville d'Amsterdam. Elle est membre du comité directeur du GRN et fait partie du Kaldor Centre of Emerging Scholars Network en Australie (Réseau de jeunes spécialistes du Kaldor Centre). Elle a présenté des documents de travail dans le cadre d'échanges entre universitaires à l'université d'Oxford, l'université de Bristol et l'université Érasme. Elle est également ambassadrice en faveur de l'émancipation pour l'organisation EP-Nuffic (Pays-Bas). Anila Noor est diplômée de l'université Érasme, aux Pays-Bas.

**Marta Royo** a saisi une occasion exceptionnelle de militer pour les droits fondamentaux en devenant en 2012 directrice générale de Profamilia, l'ONG de défense, de protection et de promotion des droits et des services en matière de sexualité et de reproduction la plus ancienne de Colombie. Ce poste lui a permis de contribuer à une importante transformation sociopolitique visant à améliorer la situation des filles et des femmes en Colombie, notamment en accompagnant les législateurs dans l'élaboration de la Politique nationale sur la sexualité et les droits sexuels et reproductifs, en veillant à faire reconnaître ces droits pour les personnes handicapées, et en éliminant les obstacles empêchant les femmes d'avoir accès à des avortements médicalisés. Marta Royo, de nationalité espagnole et panaméenne, est diplômée du Dartmouth College. Elle est titulaire d'un diplôme de deuxième cycle en économie sociale de l'université de Barcelone et d'un master en littérature de l'université de New York.

**Sumeera Shrestha** est une féministe dynamique qui travaille depuis 16 ans sur les questions des femmes célibataires, de la violence liée au genre, de la paix et des conflits, de l'inclusion sociale, de l'autonomisation économique et du leadership dans les approches fondées sur les droits. Militante des droits des femmes ayant suivi des études universitaires de développement et d'économie, elle est déterminée à orienter le mouvement féministe vers une approche multidimensionnelle de la convergence et de la collaboration. Sumeera Shrestha suit actuellement un programme de master Erasmus Mundus. Elle a mené des recherches sur le genre, la violence et les catastrophes en collaboration avec différentes universités et organisations et été l'interlocutrice de plusieurs ONG au Népal pour un projet d'accélération des partenariats grâce à la prise en compte des spécificités locales. Elle a dirigé plusieurs interventions et initiatives de secours durant différentes situations d'urgence humanitaire et contribué à des initiatives de consolidation de la paix dans le cadre des organisations avec lesquelles elle collabore. Elle est directrice générale du groupe consacré aux femmes célibataires de l'ONG Women for Human Rights, cofondatrice de Nispakshya (alliance des femmes touchées par les conflits au Népal) et fondatrice de GyanBodh Research and Development Services.

**Hafsar Tameesuddin** est une ancienne réfugiée rohingya aujourd'hui installée à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Elle milite en faveur des droits fondamentaux, de l'égalité des genres, de l'élimination du mariage des enfants, des droits des personnes LGBTQI, des demandeurs d'asile, des réfugiés et des apatrides. Elle est actuellement vice-présidente du Groupe de travail du Réseau Asie-Pacifique pour les droits des réfugiés pour l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Pacifique, coordinatrice nationale de la Coalition pour la libération des Rohingyas en Nouvelle-Zélande, et membre du groupe consultatif du Réseau des personnes déplacées de force. Elle est aussi membre du groupe de travail restreint du mouvement mondial sur l'apatridie, mis en place par l'Institute of Statelessness (Institut sur l'apatridie), et membre de Rainbow Path Nouvelle-Zélande. Sur son temps libre, elle aide bénévolement des demandeurs d'asile et des communautés de réfugiés en Nouvelle-Zélande, tout en suivant des études supérieures. Elle a participé au Forum mondial sur les réfugiés en tant que représentante des personnes réfugiées et militante des droits fondamentaux avec l'équipe chargée de l'audit de l'égalité des genres. Elle défend fermement l'égalité, le féminisme, la liberté et les droits fondamentaux.

**Manisha Thomas** intervient sur des questions humanitaires depuis plus de 20 ans et travaille comme consultante depuis octobre 2016. Elle est représentante à temps partiel de la WRC à Genève. Elle a également été coordinatrice à temps partiel de l'Emergency Appeals Alliance jusqu'en décembre 2019. Avant d'exercer comme consultante, elle était directrice par intérim de l'Association of International Development Agencies (Association des organisations internationales de développement) en Palestine et cheffe de secrétariat de Solutions Alliance. Elle a également travaillé au Comité permanent interorganisations et occupé différentes fonctions au sein du Conseil international des agences bénévoles, où elle a notamment facilité la coordination des ONG au Soudan et en Haïti.



**Zahra Vieneuve** travaille depuis 15 ans sur les questions de l'égalité des genres et des droits fondamentaux à travers le monde. Elle est directrice du programme « Freedom from violence » du Fonds mondial pour les femmes et membre du comité directeur du FHN. Au Fonds mondial pour les femmes, elle dirige un programme mondial qui vise à encourager le leadership féministe en période de conflit et après un conflit, à assurer la sécurité et la sûreté des défenseuses des droits fondamentaux et à aider les mouvements féministes à résister aux violences commises au nom de la culture ou de la religion. Auparavant, elle a travaillé comme militante des droits fondamentaux et en tant qu'éducatrice dans des organisations de la société civile du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. En tant que chargée des programmes pour le réseau Kamara, elle a dirigé le programme Women, Peace and Security (Les femmes, la paix et la sécurité) et soutenu les initiatives des militantes des droits fondamentaux en Iraq, en Libye, en Palestine et au Yémen. Elle a également supervisé le programme d'éducation aux droits fondamentaux à l'Institut du Caire pour l'étude des droits de l'homme en Égypte, où elle a conçu et donné des formations sur l'éducation des jeunes du Moyen-Orient aux droits fondamentaux et à la paix. Elle est titulaire d'un master en sciences politiques délivré par l'université de Genève et d'un master en éducation internationale et comparée de l'université américaine du Caire.

**Beth Waruiru** est une féministe noire et *queer* très dynamique, qui intervient auprès des réfugiés LGBTQI+ au Kenya. Elle veille sans relâche à la sécurité et à l'intégration des personnes issues de groupes marginalisés ou de groupes à risque, mais aussi des femmes, des filles, des jeunes, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, des migrants et des personnes handicapées. Elle doit souvent faire face à une certaine opposition, les populations qu'elle défend et protège étant notoirement victimes de nombreuses inégalités. Beth Waruiru cherche à développer les initiatives qui mettent l'accent sur l'intégration des personnes LGBTQI+ et encourage les interventions visant à atténuer les souffrances des groupes marginalisés et à leur rendre leur dignité. En première ligne pour ce qui est de promouvoir des programmes ciblés en faveur de ces populations au sein des institutions gouvernementales et de diverses organisations conventionnelles locales et internationales, elle possède une vaste expérience en matière de prévention des violences sexuelles et liées au genre et d'élaboration d'initiatives destinées à autonomiser les réfugiés LGBTQI+, à favoriser leur autosuffisance et à faciliter leur intégration. Son expertise exceptionnelle dans divers domaines lui permet de contribuer à l'élaboration de politiques publiques, à la défense des droits des personnes handicapées, à la constitution de réseaux de réfugiés, de mouvements féministes ou de fonds pour les femmes et à la promotion de la gouvernance afin de favoriser des évolutions nécessaires.



## Membres du groupe de travail restreint et coauteurs du rapport :

**Mimidoo Achakpa**, directrice générale du WREP (Nigéria)

**Cindy Clark**, codirectrice exécutive de l'AWID

**Megan Daigle**, directrice de recherche du groupe des politiques humanitaires d'ODI

**Julianne Deitch**, conseillère principale chargée de la santé et de la protection des adolescents à la WRC

**Jacqueline Hart**, directrice principale chargée de la stratégie, de l'égalité des genres et de l'inclusion à la WRC

**Safia Ibrahimkhel**, coprésidente du Conseil consultatif mondial de la jeunesse du HCR au Pakistan

**Geci Karuri-Sebina**, professeure associée à l'université du Cap (Afrique du Sud)

**Lizzie Kiama**, fondatrice et fiduciaire principale de This-Ability Trust (Kenya)

**Julie Lafrenière**, responsable principale des questions de genre à Oxfam et coprésidente du Groupe de référence du Comité permanent interorganisations sur la question du genre dans l'action humanitaire

**Simon Marot Toulong**, chef d'équipe de l'African Youth Action Network au Soudan du Sud

**Anila Noor**, fondatrice de New Women Connectors et cofondatrice de GIRWL

**Marta Royo**, directrice générale de Profamilia en Colombie

**Sumeera Shrestha**, directrice générale de Women for Human Rights au Népal

**Hafsar Tameesuddin**, représentante du Statelessness Network Asia Pacific  
(Réseau Asie-Pacifique sur l'apatridie)

**Manisha Thomas**, représentante de la WRC à Genève

**Zahra Vieneuve**, directrice du programme « Freedom from violence », Fonds mondial pour les femmes

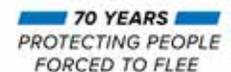
**Beth Waruiru**, militante

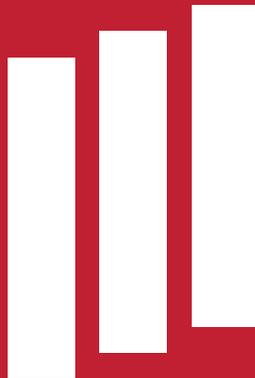
FHN

HCR



## Organisations membres du groupe de travail restreint :





**WOMEN'S  
REFUGEE  
COMMISSION**

---

Research. Rethink. Resolve.

Women's Refugee Commission | 15 West 37<sup>th</sup> Street | New York, NY 10018  
212.551.3115 | [info@wrcommission.org](mailto:info@wrcommission.org) | [womensrefugeecommission.org](http://womensrefugeecommission.org)